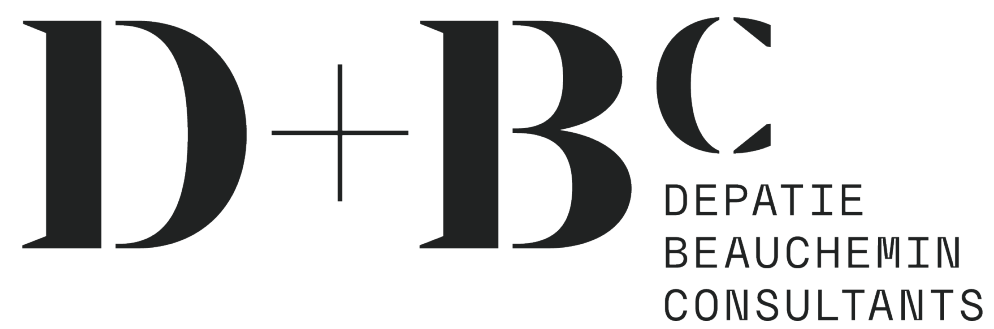




Annexe D : Plan d'entretien et maintenance

SDC de la Tour Notre-Dame, Révision 2

Préparé par :

Jonas Depatie, ing. M.Sc., Directeur - maintien d'actifs (Numéro de membre : 5034970)

Tableau des tâches d'entretien et maintenance pour chaque élément.

Code Uniformat II	Élément	Tâche	Fréquence	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
A1010	Colonnes de béton	Les colonnes sont des éléments qui devront être inspectés lors de l'inspection annuelle à réaliser dans le cadre des exigences du chapitre VIII - Bâtiment du Code de sécurité de la RBQ. Vérifier l'apparition de fissures, écaillage ou délamination dans les colonnes. Lorsqu'une membrane est présente, vérifier l'état de la membrane. Chercher des signes d'usure, tels que des déchirure et des perforations. Effectuer les réparations nécessaires selon les recommandations d'un ingénieur. Les informations relevées devront être consignées dans une fiche, laquelle sera jointe au registre de la copropriété.	Chaque année	●											
A1010	Mur de béton coulé en place	Vérifier l'apparition de fissures dans les murs. Le cas échéant, si des indices d'infiltration d'eau sont observables (tâches blanchâtres), demander sans tarder l'avis d'un professionnel.	Chaque année					●							
		Faire le suivi des fissures disposant d'une jauge de déformation. Notez tout indice de mouvement. En l'absence de jauge de déformation, l'évidence d'un mouvement est difficile à identifier et demeure qualitatif.	Chaque année					●							
		Les murs sont des éléments qui devront être inspectés lors de l'inspection annuelle à réaliser dans le cadre des exigences du chapitre VIII - Bâtiment du Code de sécurité de la RBQ. Vérifier l'apparition de fissures, écaillage ou délamination à la surface des murs. Lorsqu'une membrane est présente, vérifier l'état de la membrane. Chercher des signes d'usure, tels que des déchirure et des perforations. Les informations relevées devront être consignées dans une fiche, laquelle sera jointe au registre de la copropriété.	Chaque année	●											
A3010	Dalle sur sol des garages	En hiver et au printemps, nettoyer la surface de roulement à grande eau afin d'éliminer les résidus de chlorures. Le nettoyage à grande eau de la surface demeure une tâche d'entretien indispensable afin de se débarrasser des contaminants hivernaux comme les sels de déglacage pouvant causer une dégradation accélérée de la dalle. Bien qu'une dalle sur le sol ne contient pas d'armature et ne joue pas de rôle structural, à long terme, les dommages peuvent engendrer des travaux coûteux ou nécessiter d'importantes réfections.	Chaque année					●							●
		À tous les mois d'hiver et au besoin le reste de l'année, nettoyer la surface de roulement à l'aide d'un balai mécanique afin de retirer tout débris ou particules en surface.	Chaque année	●	●	●									●
		Refaire le marquage sur les surfaces du revêtement de chaussée en béton bitumineux.	Aux 4 ans							●					
A3020	Fosse de retenue	Restaurer les joints de scellant au contact entre la fosse et l'enrobé bitumineux, et ce, afin de réduire l'apport d'eau chargé en sel au sein de la dalle.	Aux 5 ans					●							
		Nettoyage des conduites reliant les drains et les fosses à la colonne de drainage à l'aide d'un jet d'eau à pression.	Chaque année					●							

Code Uniformat II	Élément	Tâche	Fréquence	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		Enlever la grille, inspecter visuellement la fosse et vider son contenu. Le vidage des fosses est essentiel afin de limiter la migration des sédiments et débris dans les canalisations enfouies et éviter une obstruction de ces dernières. Le vidage devrait être fait suivant chaque nettoyage de la surface d'asphalte.	Chaque année	●	●	●		●							●
		Remplacement des couvercle et couronnement en fonte pour des éléments en acier galvanisé.	Aux 10 ans	●											
A4010	Dalle structurale des garages	La dalle structurale est un élément qui devra faire l'objet de l'inspection annuelle à réaliser dans le cadre des exigences du chapitre VIII - Bâtiment du Code de sécurité de la RBQ. Vérifier l'apparition de fissures, écaillage ou délamination à l'intrados (plafond). Lorsqu'une membrane est présente à l'extrados (plancher), vérifier l'état de la membrane. Chercher pour des signes d'usure, tels que des déchirure et des perforations. Les informations relevées devront être consignées dans une fiche, laquelle sera jointe au registre de la copropriété. Contactez-nous pour plus de détails.	Chaque année					●							
		Réfection des joints au pourtour des drains qui assurent un lien d'étanchéité avec la membrane de la dalle.	Aux 5 ans					●							
		En hiver et au printemps, nettoyer la surface de roulement à grande eau afin d'éliminer les résidus de chlorures. Le nettoyage à grande eau de la surface demeure une tâche d'entretien indispensable afin de se débarrasser des contaminants hivernaux comme les sels de déglacage pouvant causer une dégradation accélérée de la dalle. Bien qu'une dalle sur le sol ne contient pas d'armature et ne joue pas de rôle structural, à long terme, les dommages peuvent engendrer des travaux coûteux ou nécessiter d'importantes réfections.	Chaque année					●							●
		À tous les mois l'hiver et au besoin le reste de l'année, nettoyer la surface de roulement à l'aide d'un balai mécanique afin de retirer tout débris ou particule en surface.	Chaque année	●	●	●									●
		Compte tenu que le bâtiment possède au moins une dalle structurale avec une surface de roulement pour véhicule, le syndicat doit obtenir, d'un ingénieur, un rapport de vérification établissant que le stationnement ne présente aucune condition dangereuse, tel qu'exigé par le chapitre VIII - Bâtiment du Code de sécurité (CBCS). Cette vérification doit être réalisée à tous les cinq (5) ans.	Aux 5 ans						●						
A4010	Dalle structurale des garages - [Membrane d'étanchéité]	Vérifier l'état de la membrane. Chercher pour des signes d'usure, tels que des déchirures et des perforations. Les corrections devront être apportées sans délai.	Chaque année					●							
A4020	Drains de plancher des garages	Inspection visuelle des drains de plancher et des pentes d'écoulement. Ce nettoyage est essentiel afin de limiter la migration des sédiments et débris dans les canalisations et éviter une obstruction de ces dernières. Le nettoyage devrait être fait suivant chaque nettoyage de la surface de la dalle sur sol. Enlever la grille et nettoyer le panier à sédiment ainsi que les crépines, le cas échéant.	Chaque année					●							●

Code Uniformat II	Élément	Tâche	Fréquence	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
A5010	Dalle structurale supportant des aménagements extérieurs	L'intrados de la dalle structurale supportant des aménagements extérieurs est un élément qui devra faire l'objet de l'inspection annuelle à réaliser dans le cadre des exigences du chapitre VIII - Bâtiment du Code de sécurité de la RBQ. Vérifier l'apparition de fissures, écaillage ou délamination. Les informations relevées devront être consignées dans une fiche, laquelle sera jointe au registre de la copropriété. Contactez-nous pour plus de détails.	Chaque année					●							
A5010	Cages d'escaliers d'issues et appentis - niveaux de stationnements souterrains	Vérifier le fini de surface des garde-corps et des mains courantes et effectuer les réfections nécessaires. Vérifier que les gardes-corps sont bien ancrés et stables.	Chaque année					●							
		S'assurer de la bonne ventilation des cages d'escaliers C et D. Vérifier pour la présence de végétation sur les murs ou signe d'infiltration (fissure, efflorescence) et adresser le problème rapidement, le cas échéant.	Chaque année					●							
B1010	Dalle structurale en béton - Balcon	À l'aide d'un balai à main, nettoyer les surfaces du balcon afin de pouvoir procéder à une inspection visuelle et déceler toutes dégradations du béton. Il est aussi important d'inspecter visuellement le dessous du balcon qui est situé au-dessus du balcon en question.	Chaque année					●							
B1070	Pontage des terrasses sur toitures	Le nettoyage de la surface est primordial afin de se débarrasser des résidus.	Au besoin												
		L'application d'un scellant à bois translucide est une bonne pratique. En alternative, l'utilisation d'une peinture ou teinture nécessitera des retouches cycliques.	Aux 3 ans					●							
B1080	Garde-corps au toit - Acier peint	Nettoyer les garde-corps, cibler les endroits présentant de la corrosion ou un manque de peinture et effectuer les réparations selon les recommandations du fabricant si nécessaire. Vérifier la solidité des ancrages et solidifier au besoin.	Chaque année									●			
B2010	Revêtements de maçonnerie - Système mural à cavité	Il n'y a pas de tâche d'entretien définie. L'inspection des façades, obligatoire tous les cinq (5) ans par un professionnel, permettra d'identifier les interventions à venir et les tâches précises à faire. Il est recommandé de faire les demandes de soumissions en janvier afin de s'assurer de la disponibilité des firmes spécialisées en inspection de bâtiment.	Aux 5 ans	●											
B2040	Revêtements à clins ou panneaux du type pare-pluie - Panneaux métalliques	Nettoyer le revêtement au jet d'eau en évitant d'utiliser des produits abrasifs et vérifier l'état de la surface. Lors du nettoyage, inspecter et resserrer aux besoins les boulons de fixation des profilés d'acier.	Aux 3 ans									●			
B2060	Murs-rideaux - Aluminium	Nettoyer le vitrage des murs-rideaux. Inspecter les éléments de structure de ceux-ci (profilés en aluminium, plaques de pression) afin de détecter toute anomalie ou infiltration d'eau possible.	Chaque année					●							
B3020	Toitures plates - Membrane élastomère	Nettoyer les drains de la toiture, retirer les feuilles, végétaux, etc.	Chaque année				●							●	
		Inspecter les joints de scellant autour des ouvertures et des solins du toit. Effectuer les réparations nécessaires.	Chaque année				●								
B3040	Toitures inversées	Nettoyer les drains de la toiture, retirer les feuilles, les végétaux, etc.	Chaque année				●							●	

Code Uniformat II	Élément	Tâche	Fréquence	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		Inspecter les joints de scellant autour des ouvertures et des solins du toit. Effectuer les réparations nécessaires.	Chaque année				●								
B4010	Fenêtres - Aluminium	Effectuer un nettoyage périodique des cadres de fenêtre.	Chaque année					●							
B4020	Portes coulissantes - Aluminium	Inspecter les joints et les coupes-froid. Lubrification des éléments de quincaillerie. Nettoyage des seuils.	Chaque année							●					
B4040	Portes d'entrée - Vitrées	Vérifier le fini de la porte. Des retouches devraient être effectuées sur les battants et les cadres aux endroits requis. Examiner le cadre pour identifier les signes d'usure prématurés. Lubrifier la quincaillerie. Vérifier les coupe-froid. Corriger les déficiences si nécessaire.	Chaque année			●									
		En fonction de l'utilisation et du niveau d'usure, remplacer les ferme-porte. En fonction de l'utilisation et du niveau d'usure, remplacer les pivots au niveau du sol et du linteau.	Aux 15 ans											●	
B4050	Portes d'issues et de services extérieures - Acier	Nettoyer la porte et le vitrage en évitant d'utiliser des produits abrasifs.	Chaque année				●							●	
		Vérifier le fini de la porte. Des retouches devraient être effectuées sur les battants et les cadres aux endroits requis.	Chaque année				●								
		En fonction de l'utilisation et du niveau d'usure, remplacer les fermes-porte.	Aux 10 ans											●	
		En fonction de l'utilisation et du niveau d'usure, remplacer les pivots au niveau du sol et du linteau.	Aux 15 ans											●	
B4060	Portes élévatrices articulées - Acier	Vérifier le bon fonctionnement de l'arrêt d'urgence. Lubrifier la quincaillerie et les roulements. Faire l'entretien selon les recommandations du fabricant.	Chaque année	●				●				●			
		Faire l'entretien du système motorisé. Inspecter et lubrifier les pièces. Faire l'entretien selon les recommandations du fabricant.	Chaque année	●								●			
B4090	Calfeutrages des portes et fenêtres	Vérifier l'état général du calfeutrage afin de déceler toute anomalie prématurée. Effectuer les réparations au besoin.	Chaque année							●					
C1010	Cloisons en blocs de béton	Inspecter les cloisons afin de détecter toutes fissures importantes au niveau du mortier ou des blocs de béton. Effectuer le rejointoiement lorsque nécessaire.	Aux 5 ans							●					
		S'assurer que les cloisons ne sont pas percées et que les conduits qui les traversent sont colmaté à leur pourtour (joint) avec des produits et une méthode respectant les exigences du code du bâtiment en vigueur.	Chaque année							●					
C2010	Portes intérieures du vestibule	Vérifier le fini de la porte. Des retouches selon les recommandations du fabricant devraient être effectuées sur les battants et les cadres aux endroits requis.	Chaque année							●					
		Examiner le cadre pour identifier les signes d'usure prématurés. Lubrifier la quincaillerie. Vérifier les coupe-froid. Corriger les déficiences si nécessaire.	Chaque année							●					
		En fonction de l'utilisation, remplacer les ferme-portes.	Aux 10 ans							●					
		En fonction de l'utilisation, remplacer les pivots au niveau du sol et du linteau.	Aux 15 ans							●					

Code Uniformat II	Élément	Tâche	Fréquence	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
C2010	Portes intérieures verre et aluminium	Vérifier le fini de la porte. Des retouches selon les recommandations du fabricant devraient être effectuées sur les battants et les cadres aux endroits requis.	Chaque année						●						
		Examiner le cadre pour identifier les signes d'usure prématurés. Lubrifier la quincaillerie. Corriger les déficiences si nécessaire.	Chaque année						●						
		En fonction de l'utilisation, remplacer les fermetures.	Aux 10 ans						●						
		En fonction de l'utilisation, remplacer les pivots au niveau du sol et du linteau.	Aux 15 ans						●						
C2020	Portes des unités d'habitation	Vérifier l'état des portes, des seuils, des mécanismes de fermeture et l'alignement du cadre. Ajuster ou réparer si nécessaire. Nettoyer les surfaces des portes à l'aide d'eau et de savon non-abrasif.	Chaque année						●						
		Sabler et repeindre les portes des unités d'habitation au besoin.	Chaque année						●						
C2030	Portes des locaux de service	Vérifier l'état des portes, des seuils, des mécanismes de fermeture et l'alignement du cadre. Ajuster ou réparer si nécessaire. Nettoyer les surfaces des portes à l'aide d'eau et de savon non-abrasif.	Chaque année						●						
		Vérifier le fini de la porte. Des retouches devraient être effectuées sur les battants et les cadres aux endroits requis.	Chaque année						●						
		En fonction de l'utilisation, remplacer les fermetures.	Aux 15 ans						●						
C2040	Portes des issues des cages d'escaliers	Examiner le cadre des portes pour identifier les signes d'usure prématurée. Vérifier la présence de traces d'humidité. Lubrifier la quincaillerie. Vérifier les coupes-froid. Corriger les déficiences si nécessaire.	Chaque année						●						
C3010	Finis des murs des aires communes de circulation - peinture	Inspecter les murs peints afin de détecter des possibles bris et/ou manque de peinture. Réparer au besoin.	Chaque année						●						●
		Peinture des murs des aires communes et locaux de services au deux niveaux de stationnement souterrain. Appliquer une couche d'apprêt et 2 couches de finition.	Aux 15 ans			●									
C3010	Finis des murs des aires communes de circulation - vinyle	Inspecter les murs afin de de détecter de possibles bris et/ou manque de peinture. Réparer au besoin.	Chaque année						●						●
C3020	Finis des plafonds des aires communes de circulation - Peinture	Inspecter les plafonds peints afin de de détecter de possibles bris et/ou manque de peinture. Réparer au besoin.	Chaque année						●						●
C3030	Finis des planchers des aires communes de circulation - Tapis	Nettoyer les tapis des aires communes de circulation. En plus de redonner fière allure, le nettoyage des tapis assurera d'atteindre sa durée de vie théorique de 30 ans.	Chaque année						●						●
C3030	Finis des planchers des aires communes de circulation - Céramique	Lavage immédiat en cas de dégât. Malgré la présence d'un scellant, les joints et carreaux sont poreux et pourraient se tacher.	Au besoin												
C4010	Finis des murs et plafonds des issues	Inspecter les murs et les plafonds peints afin de détecter de possibles bris et/ou manque de peinture. Réparer au besoin.	Chaque année						●						●

Code Uniformat II	Élément	Tâche	Fréquence	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
C4030	Structures d'acier des escaliers d'issue et garde-corps - escaliers A et B	Vérifier le fini de surface des gardes-corps et des mains courantes et effectuer les réfections nécessaires. Vérifier que les gardes-corps sont bien ancrés et stables.	Aux 3 ans						●						
D1010	Ascenseur et ces composants	En vertu du Code national du bâtiment du Québec, l'entretien et les vérifications doivent être faits par un entrepreneur certifié par la Régie du bâtiment du Québec. Nous vous référons à votre contrat de service et le programme d'entretiens établi par la firme spécialisée pour les interventions requises. Le rapport détaillé qu'elle vous remettra au terme de l'inspection annuelle devra être consigné dans le registre de la copropriété.	Chaque année												
D2020	Réseaux d'eau domestique	Inspection visuelle de la tuyauterie et des gaines. Vérifier le bon fonctionnement des vannes d'isolation de l'entrée d'eau principale et des vannes d'isolation aux étages, le cas échéant. Restaurer au besoin les sections abimées.	Chaque année	●											
D2028	Production centralisée d'eau chaude - Chaudières à condensation	Faire inspecter par une firme spécialisée le bon fonctionnement des chauffe-eaux et de leurs composants.	Chaque année					●							
D2030	Réseaux de drainage sanitaire	Inspection visuelle de la tuyauterie. Remplacer les composantes problématiques si nécessaire.	Chaque année						●						
		Inspecter l'intérieur des tuyaux horizontaux par caméra s'il y a des problèmes de refoulement récurrents.	Chaque année												
D2041	Pompe submersible	Vérifier visuellement l'état des pompes et de leurs composantes. Nettoyer et enlever tout débris ou saleté pouvant empêcher leur bon fonctionnement. Faire l'essai des flottes de démarrage et du fonctionnement mécanique des pompes. Réparer ou remplacer les composantes défectueuses.	Chaque année			●									
D3020	Système de production de chaleur - Aérotherme	Vérifier le bon fonctionnement des aérothermes (ex. saletés excessives, bruits anormaux, vibration du ventilateur). Le cas échéant, faire réparer ou remplacer si nécessaire.	Chaque année										●		
D3020	Système de production de chaleur - Plinthe et convecteur électriques	Inspection visuelle de l'élément. Vérifier que les appareils sont fonctionnels	Chaque année		●										
D3041	Système de mise sous pression (apport en air) des corridors communs	Nettoyer la prise d'air (grilles). Vérifier les filtres et les courroies du ventilateur. Effectuer des changements au besoin.	Chaque année	●			●			●			●		
		Vérifier la pleine ouverture des volets. Lubrifier les roulements du ventilateur et du moteur. Vérifier l'alignement du moteur et son fonctionnement.	Chaque année				●						●		
		Faire vérifier le serpentin par un électricien qualifié. Tester l'indépendance du serpentin et vérifier l'état des composantes. Remplacer des composantes au besoin. Nettoyer le serpentin.	Chaque année							●					
		Démarrer la chambre de combustion. S'assurer que tout les contrôles et commandes fonctionnent adéquatement.	Chaque année							●					

Code Uniformat II	Élément	Tâche	Fréquence	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		Vérifier le thermostat, les raccordements électriques, l'isolation des conduites et s'assurer que toutes les composantes sont bien ancrées.	Chaque année							●					
D3044	Volets mécanique d'aération et système de mise sous pression des cages d'escaliers A et B	Inspection visuelle des composantes (ex. saletés excessives, bruits anormaux, vibration du ventilateur). Passer le système en mode manuel et le démarrer pour détecter tout comportement anormal.	Chaque année					●							
		Lubrifier les roulements du moteur. Nettoyer tout surplus de saleté.	Chaque année					●					●		
D3045	Ventilateurs extracteurs d'air vicié des parties privatives	Lubrifier les roulements du moteur et du ventilateur. Nettoyer tout surplus de saleté.	Chaque année					●					●		
		Inspecter visuellement les composantes (ex. saletés excessives). Passer le système en mode manuel et le démarrer pour détecter tout comportement anormal (ex.: bruits anormaux, vibration du ventilateur).	Chaque année					●							
D3047	Extracteur de monoxyde de carbone des garages	Inspection visuelle des composantes (saletés excessives). Passer le système en mode manuel et le démarrer pour détecter tout comportement anormal (bruits anormaux, vibration du ventilateur). Corriger au besoin.	Chaque année					●							
		Lubrifier les roulements du moteur et du ventilateur. Nettoyer tout surplus de saleté.	Chaque année					●					●		
D3063	Réseaux de détection de monoxyde de carbone des garages	Faire inspecter le réseau de détection de monoxyde de carbone des garages par une firme spécialisée.	Chaque année							●					
D4010	Réseaux de gicleurs et équipements de pompage	Faire inspecter le système de gicleurs par un professionnel. Cette inspection devrait couvrir en outre la vidange du système, l'inspection des composantes, la vérification des alarmes reliées au système, la vérification des têtes de gicleurs, des valves de contrôles et des robinets. Un rapport détaillé devra vous être remis et vous devrez le conserver dans votre registre.	Chaque année							●					
D4020	Extincteurs et cabinets incendie	Les cabinets d'extincteur doivent faire l'objet d'une inspection annuelle par une firme spécialisée, selon les normes NFPA-14 et NFPA-1962 en vigueur. L'expert est en mesure de déterminer la fonctionnalité ou la désuétude des éléments. Ces informations seront consignées dans le rapport d'inspection des cabinets d'extincteur.	Chaque année												
D5011	Transformateurs	Vérifier que les transformateurs sont libres de tout débris, que la ventilation est adéquate. Faire nettoyer le transformateur par un maître électricien si nécessaire.	Chaque année												
D5021	Appareils d'éclairage du stationnement souterrain	Inspection visuelle des composantes. S'assurer que tout fonctionne correctement. Remplacer les tubes ou tout autre composant défectueux.	Au besoin												
D5022	Appareils d'éclairage des issues	Inspection visuelle des composantes. S'assurer que tout fonctionne correctement. Remplacer les ampoules ou tout autre composant défectueux.	Au besoin												
D5023	Appareils d'éclairage des aires communes de circulation	Inspection visuelle des composantes. S'assurer que tout fonctionne correctement. Remplacer les composants défectueux.	Au besoin												

Code Uniformat II	Élément	Tâche	Fréquence	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
D5031	Panneau d'alarme incendie	Les panneaux d'alarme incendie doivent faire l'objet d'une inspection annuelle par une firme spécialisée, selon la norme CAN/ULC-S536. L'expert est en mesure de déterminer la fonctionnalité ou la désuétude des éléments du système incendie. L'évaluation de chaque composant du réseau sera consignée dans le rapport d'inspection annuel du panneau et du réseau d'alarme incendie. Ce rapport devra être conservé au registre de la copropriété.	Chaque année												
D5040	Appareils d'éclairage d'urgence	Chaque mois il faut vérifier : - les témoins lumineux sont visibles, en bon état et fonctionnels; - les bornes des batteries sont propres, sans corrosion et bien lubrifiées; - les cosses des câbles sont bien serrées et propres; - la surface des batteries est propre et sèche.	Chaque année	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
		Chaque année, mettre à l'essai chaque dispositif en simulant une panne de courant pour s'assurer qu'il puisse fournir l'éclairage voulu pendant toute la période requise (30, 60 ou 120 minutes)	Chaque année							●					
		Chaque année, vérifier que chaque dispositif d'éclairage non-autonome s'allume lorsque le courant est coupé et que l'alimentation électrique de secours est en marche. Cette vérification devrait être effectuée au moment d'un essai de l'alimentation électrique d'urgence.	Chaque année							●					
D5061	Génératrice	Entretien le groupe électrogène selon les exigences de la norme CAN/CSA C282-F09. Cette norme prévoit des inspections hebdomadaires, mensuelles, semi-annuelles, annuelles et quinquennales	Chaque année	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
D5061	Génératrice - [Réservoir au mazout]	Effectuez une inspection visuelle détaillée du réservoir et de ses composantes. Examinez attentivement le réservoir afin de déceler tout dommage comme des bosselures, des fissures et des boursouflures de rouille.	Chaque année									●			
D5090	Système de caméra de surveillance	Vérifier l'état physique des caméras. Mettre à jour les registres et les rapports de sauvegardes.	Chaque année	●						●					
E1010	Équipements pour l'entretien	L'entretien doit être effectué selon le manuel du propriétaire remis par le fabricant de l'équipement (concessionnaire ou magasin spécialisé).	Au besoin												
E1030	Chute à déchets et conteneurs	Nettoyage des conteneurs et de la chute à déchets. Faire des retouches de peinture aux endroits requis afin d'éviter la formation de rouille sur les conteneurs.	Chaque année			●						●			
		Changement des roues des conteneurs	Au besoin												
G1010	Chaussée en enrobé bitumineux	Les résidus provenant de l'épandage d'abrasif et fondants sont des agents de vieillissement de la chaussée. Le nettoyage annuel de la surface est donc primordial afin de se débarrasser de ces résidus de même que pour réduire la quantité de particules granulaires (sable et gravier) pouvant se retrouver dans les puisards.	Chaque année					●							
		Nettoyer les fissures de tout débris ou de particules granulaires, sceller les fissures au moyen de produit spécialisé de type bouche-fissure. Laisser la surface sécher au moins 48h. Exécuter ces travaux à une température supérieure à 5 degrés Celsius.	Aux 2 ans					●							

Code Uniformat II	Élément	Tâche	Fréquence	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
		Refaire le marquage de peinture (case de stationnement et signalisation) en surface de l'enrobé bitumineux	Aux 5 ans						●						
G1020	Bordures de béton	Corriger la surface du béton à l'aide de béton de réparation afin d'éviter la création de chemins préférentiels aux infiltrations d'eau.	Au besoin												
		Sceller les fissures, les joints de contrôle et de construction avec des matériaux de scellement appropriés.	Chaque année						●						
G2010	Allée piétonne - Béton	Les résidus provenant de l'épandage d'abrasif et fondants sont des agents de vieillissement des trottoirs. Le nettoyage annuel de la surface est donc primordial afin de se débarrasser de ces résidus. Le nettoyage des surfaces peut se faire à l'aide d'un balai ou à l'aide d'eau.	Chaque année					●							
		Colmater les fissures et appliquer un scellant liquide en surface des trottoirs. Réaliser l'application du scellant suivant le nettoyage annuel de la surface.	Aux 4 ans					●							
G2010	Allée piétonne - Pavés imbriqués	Les résidus provenant de l'épandage d'abrasif et fondants sont des agents de vieillissement de l'élément. Le nettoyage annuel de la surface est donc primordial afin de se débarrasser de ces résidus. Le nettoyage peut être effectué à l'aide d'un balai et à l'aide d'eau.	Chaque année					●							
		Ajout de sable stabilisant (ciment sable) dans les joints et application d'une membrane liquide en surface des pavés.	Aux 4 ans					●							
G5033	Caniveau de drainage	Nettoyage de la fosse de retenue ainsi que les conduites de drainage à l'aide d'un jet d'eau à pression.	Chaque année									●			
		Vérification de l'intégralité du caillebotis. Changer aux besoins.	Aux 4 ans									●			
G6020	Éclairages extérieurs - Bâtiment	Nettoyer les appareils d'éclairage et vérifier le bon fonctionnement des lampes.	Chaque année							●					
		Appliquer un enduit de protection sur le fini des surfaces métalliques.	Aux 3 ans									●			

Fin du document